

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Septembre 2019

191x19

ATTRIBUTION DE SUBVENTION (année 2019) GROUPE ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS DE PRÉVENTION 13 (GROUPE ADDAP13)

Le Conseil Municipal est informé que :

- Le Groupe Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention des actions 13 (Groupe ADDAP13) sis : Le Nautile, 15 chemin des Jonquilles 13013 MARSEILLE

. NOM de la Présidente : Mme PERROT Danielle
. Numéro de SIRET : 775 559 925 000 42

dont l'objectif est de conduire toute action visant à prévenir la marginalisation des jeunes de 11/21 ans et faciliter leur insertion et celle de leur famille, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse et d'une présentation auprès de la commission Jeunesse Citoyenneté Handicap qui s'est réunie le jeudi 19 septembre 2019.

Montant de la subvention : **5000 €**

La subvention concerne les actions suivantes :

1. **Sorties éducatives et animations en direction des familles** notamment durant la période des vacances scolaires (9 sorties au total cet été) et une Soirée Familles le 2 août 2019 à Giono

2. **Animations de prévention**

3. **Chantiers éducatifs rémunérés** (2 chantiers par an durant 1 semaine soit 35 heures)
Le premier chantier éducatif s'est déroulé avenue François Mitterrand (salle de danse municipale). Il s'agissait de travaux de peinture. 4 jeunes ont été concernés (1 fille et 3 garçons entre 17 et 21 ans).

Le deuxième chantier éducatif s'est effectué sur 2 transformateurs de la commune (convention Ville/ENEDIS). Il s'agissait de produire des fresques encadrés par un artiste graffeur professionnel qui avait pour rôle d'initier et accompagner le groupe à la réalisation de ce œuvres.

4. les 2 éducateurs assurent des **présences sociales dans les quartiers** pour aller à la rencontre des jeunes.

5. **Projet MOUVE (mobilisation, orientation, utilité, valorisation et engagement)**
dispositif qui s'inscrit dans la démarche de service civique

Projet initié en 2017 qui concerne les jeunes entre 16 et 21 ans sur une durée de 9 mois
Le public visé est peu qualifié, ne parvenant pas à se déterminer sur un métier en particulier , à envisager des pistes professionnelles et/ ou à se mobiliser sur la réalisation d'un projet professionnel réaliste et réalisable.

Concrètement les jeunes travaillent leur insertion (mission locale, BME) , leur citoyenneté (PSC1, visite du camp des Milles..) et remplissent des missions ayant pour objectif le lien social, les actions solidaires notamment auprès des seniors, actions de sécurité routière , enregistrement audio du Pennois pour les malvoyants. Il y a eu 6 jeunes en service civique durant l'année 2019 (2 ont trouvé du travail, il en reste 4 à ce jour).
De multiples partenaires sont associés à la démarche : institutionnels ou associatifs.

VU l'avis favorable de la commission Jeunesse Citoyenneté Handicap du jeudi 19 septembre 2019

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention au Groupe Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention des actions 13 (Groupe ADDAP13) d'un montant de : 5000 €

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 29 – M. FUSONE – SANCHEZ – JOUBEAUX ne participent pas au vote

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 27 Septembre 2019
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA